

## H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)



### 4 ► Paris en proie à la guerre civile

*La Commune: Paris brûle, le 24-25 mai, 1871.* Gravure en couleur. Musée Carnavalet, Paris. Les combats de la « semaine sanglante » opposent les troupes versaillaises aux communards.



### ► Les Parisiens chantent *La Marseillaise*.

Jean Béraud, *La Marseillaise*, 1880.

Huile sur toile, 37,5 x 55,8 cm. Collection privée.

## H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

### Fiche d'objectifs

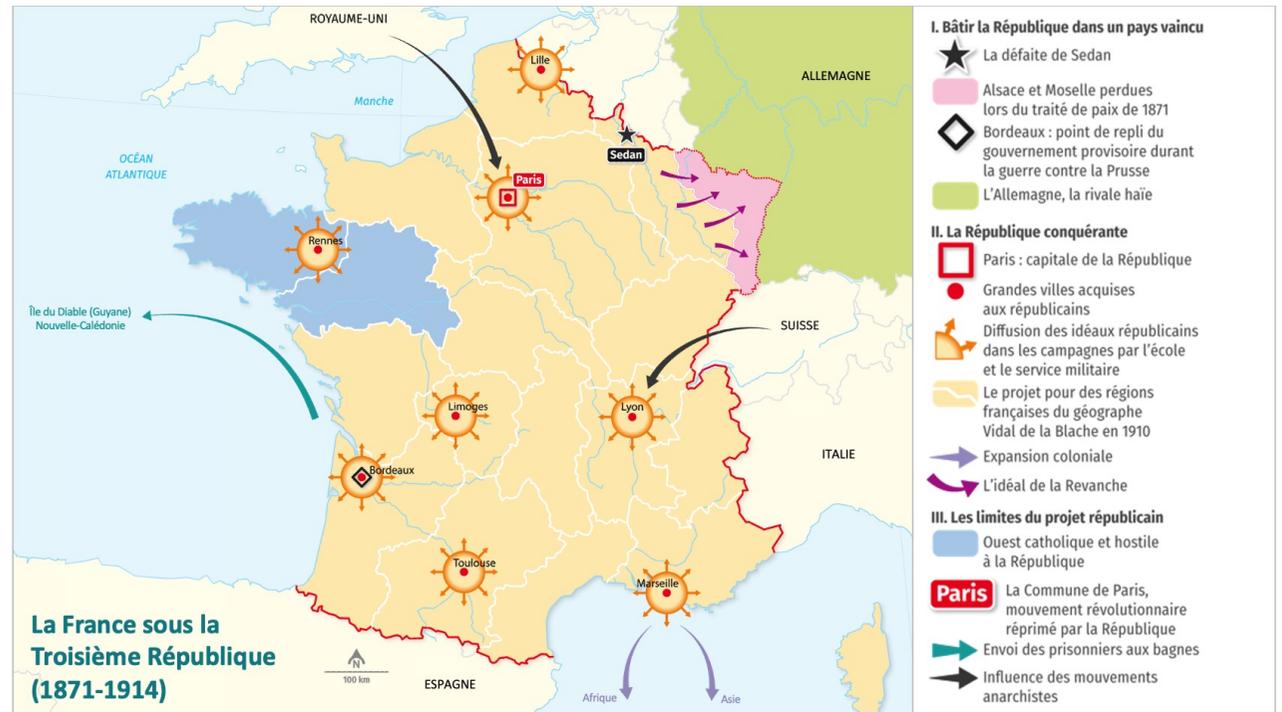
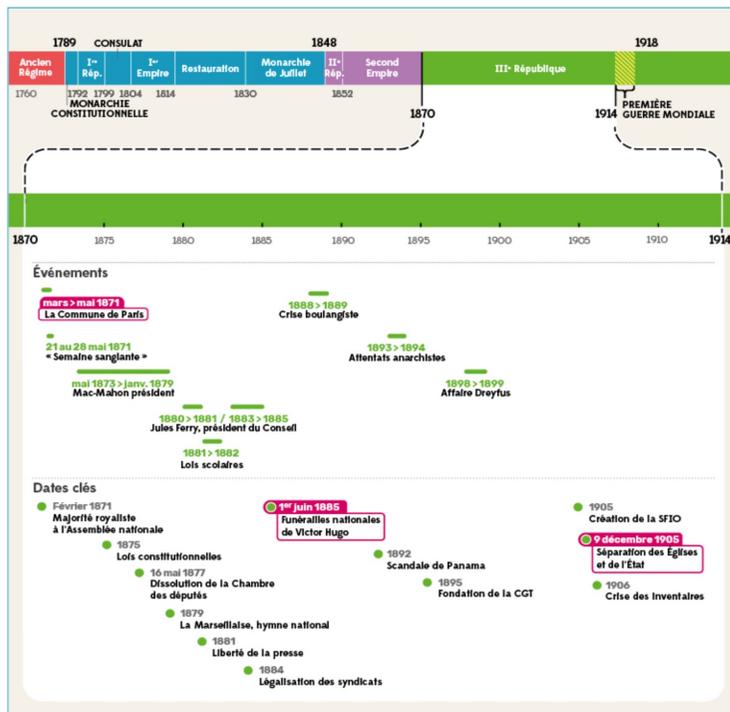
Notions et vocabulaire à savoir définir	Repères chronologiques à savoir situer :
<ul style="list-style-type: none"><li>- projet républicain, culture républicaine</li><li>- Commune de Paris</li><li>- souveraineté populaire, citoyen</li><li>- démocratie libérale, suffrage universel</li><li>- anarchisme</li><li>- xénophobie, antisémitisme</li><li>- socialisme, révolution, réformisme</li><li>- féminisme, suffragettes</li><li>- patriotisme, nationalisme</li><li>- pacifisme</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- dater la Commune de Paris et sa répression</li><li>- dater les lois constitutionnelles</li><li>- dater les lois scolaires de Jules Ferry</li><li>- dater les lois ayant donné de nouveaux droits politiques ou sociaux aux Français</li><li>- dater les funérailles nationales de Victor Hugo</li><li>- dater les grandes crises de la III<sup>ème</sup> République</li><li>- dater l'adoption de la loi de séparation des Églises et de l'État</li></ul>
Grandes lignes du cours à savoir expliquer :	Capacités et méthodes à savoir maîtriser :
<ul style="list-style-type: none"><li>- pourquoi le projet républicain ne peut-il pas être mis en place avant 1879 ?</li><li>- comment le projet républicain parvient-il à s'enraciner entre 1879 et 1892 ?</li><li>- comment le projet républicain, souvent contesté, est-il consolidé entre 1892 et 1914 ?</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- analyser un document : y faire référence puis l'expliquer à partir de connaissances</li><li>- analyser deux documents : les mettre en relations (compléter l'un par l'autre ; critique l'un avec l'autre...)</li></ul>

Évaluation (couplée avec les chapitres 7 et 8) : Analyse de deux documents (1 heure)

Vous disposerez de deux documents à analyser, accompagnés d'une consigne pour vous guider. À vous de rédiger l'introduction, qui présentera les documents et annoncera le plan. Puis, à vous de rédiger l'analyse des documents en suivant le plan proposé par la consigne : au sein des parties, vous devrez faire référence aux documents puis expliquer ces références à partir de vos connaissances.

# H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

## Introduction



**Problématique : Malgré les oppositions qu'elle rencontre, comment la Troisième République finit-elle par regrouper la majorité des Français autour d'un projet politique commun ?**

## H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

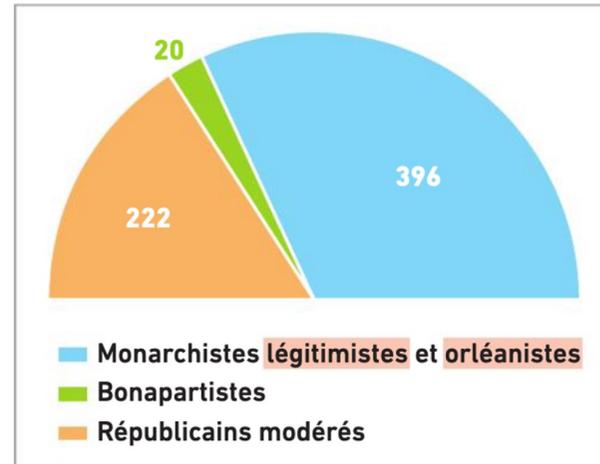
### I. Un projet républicain confronté à l'instabilité : 1870-1879

#### A. Une République née dans un contexte très fragile



**1 La proclamation de la République** Gravure colorisée, 1870 (Collection particulière).

Le 4 septembre, les chefs républicains tels que Léon Gambetta **1** viennent de proclamer la République sur les marches du Palais-Bourbon et vont le faire à nouveau à l'Hôtel de Ville de Paris.



#### **4 Une Assemblée nationale monarchiste (février 1871)**

Les premières élections de la III<sup>e</sup> République donnent une large majorité parlementaire aux monarchistes qui se sont prononcés nettement pour la paix et qui se préparent à rétablir la royauté en France.



**2 Le portrait officiel d'Adolphe Thiers, premier président de la Troisième République (1871-1873)**

Photographie en noir et blanc, 1871, La Documentation photographique, Paris. Nommé en février 1871, il est renversé par les députés monarchistes en mai 1873.

# H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

## I. Un projet républicain confronté à l'instabilité : 1870-1879

### A. Une République née dans un contexte très fragile

#### 3 L'insurrection du 18 mars 1871

Adolphe Thiers veut faire retirer les canons installés sur la Butte Montmartre. Une insurrection éclate à laquelle participe Louise Michel.

« Je descends la Butte [Montmartre], la carabine sous mon manteau en criant : "Trahison !". Une colonne se formait, tout le Comité de vigilance était là [...]. Nous montions [la butte Montmartre] au pas de charge, sachant qu'au sommet il y avait une armée rangée en ordre de bataille [...]. Ce n'était pas la mort qui nous attendait sur les Buttes où déjà l'armée attelait les canons, pour les rejoindre à ceux enlevés pendant la nuit, mais la surprise d'une victoire populaire. Entre nous et l'armée, les femmes se jettent sur les canons, les mitrailleuses ; les soldats restent immobiles. Tandis que le général Lecomte commande le feu sur la foule, un sous-officier sortant des rangs se place devant sa compagnie et plus haut que Lecomte, crie : "Crosse en l'air !". Les soldats obéissent [...]. La révolution était faite. »

Louise Michel, *La Commune*, 1898, Éditions La Découverte.

#### 5 La Semaine sanglante

Louise Michel décrit les combats dans les quartiers populaires du nord de Paris, entre soldats versaillais, aux ordres de Thiers et Mac Mahon, et fédérés.

« Sur la porte de la mairie [de Montmartre], des fédérés du 61<sup>e</sup> bataillon nous rejoignent : "Venez, me disent-ils, nous allons mourir, vous étiez avec nous le premier jour, il faut y être le dernier" [...]. Nous avons par places, crénelé les murs avec nos mains. Des obus fouillaient le cimetière, devenant de plus en plus nombreux [...]. La nuit était venue, nous étions une poignée, bien décidés [...]. Nous sommes de moins en moins ; nous nous replions sur les barricades, elles tiennent encore. Drapeau rouge en tête, les femmes étaient passées ; elles avaient leur barricade, place Blanche [...]. Les

Batignolles, Montmartre étaient pris [par Versailles], tout se changeait en abattoir. La rage était si grande que les Versaillais tuèrent de leurs propres agents allant à leur rencontre. Alors s'allumèrent comme des torches les Tuileries<sup>1</sup>, le Conseil d'État<sup>2</sup>, la Légion d'Honneur<sup>3</sup>, la Cour des Comptes<sup>4</sup> [...]. D'abord la tuerie de masse avait eu lieu quartier par quartier à l'entrée de l'armée régulière, puis [vint] la chasse au fédéré, dans les maisons, dans les ambulances, partout. »

Louise Michel, *La Commune*, 1898, Éditions La Découverte.

1. Ancien palais de Napoléon III.

2, 3, 4. Bâtiments abritant des institutions créées par Napoléon Bonaparte (voir doc. 4).

#### Point de passage et d'ouverture 1 :

« 1871 : Louise Michel pendant la Commune de Paris » (pages 154-155)

Consigne : En analysant les documents, vous mettrez en évidence l'idéologie qui guide Louise Michel, les actions qu'elle met en œuvre pendant la Commune de Paris ainsi que l'échec de son action.

#### Point méthode : Analyser deux documents en Histoire

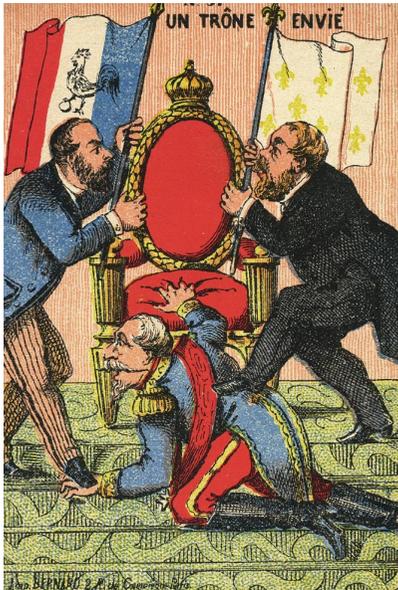
- en introduction, présentation des documents puis annonce du plan
- dans le développement, références aux documents puis explications

Citations	Explications
<b>1. L'idéologie qui guide Louise Michel</b>	
...	...
<b>2. Les actions de Louise Michel</b>	
...	...
<b>3. L'échec de l'action de Louise Michel</b>	
...	...

# H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

## I. Un projet républicain confronté à l'instabilité : 1870-1879

### B. L'échec des tentatives de restauration monarchique



#### 1 Les divisions entre monarchistes

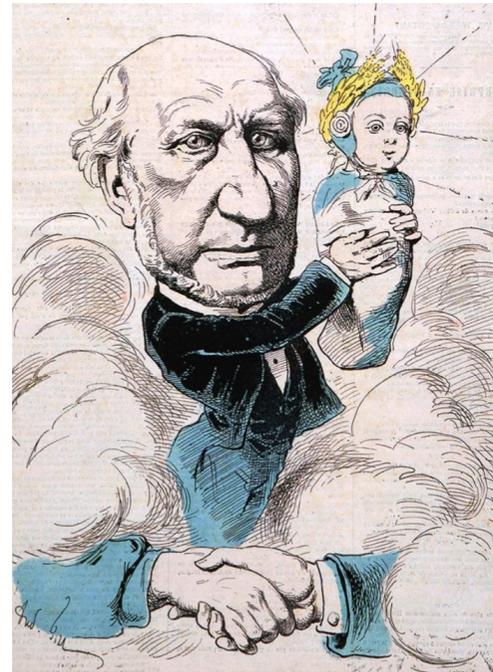
Illustration anonyme, vers 1871.

Les orléanistes (comte de Paris, à gauche), légitimistes (comte de Chambord, à droite) et bonapartistes (Napoléon III) se disputent le trône de France.



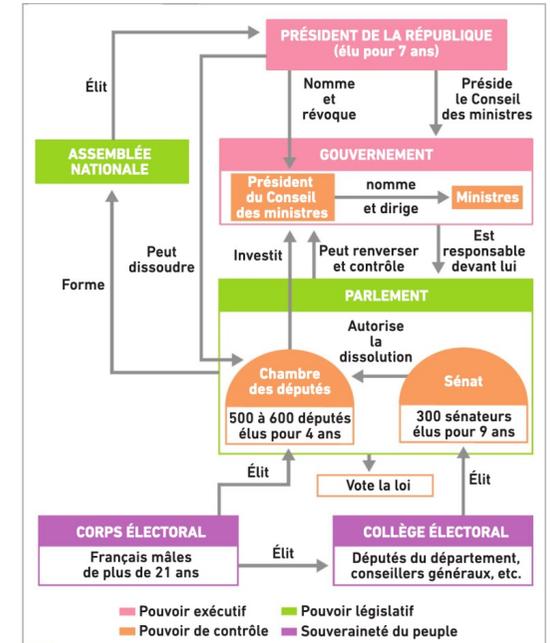
#### 2 La République conservatrice

Jeu de cartes, 1880, 8,6x5,5 cm, BnF, Paris.



#### 3 L'amendement Wallon

Caricature d'André Gill, parue en couverture de L'Éclipse, 6 mars 1875.



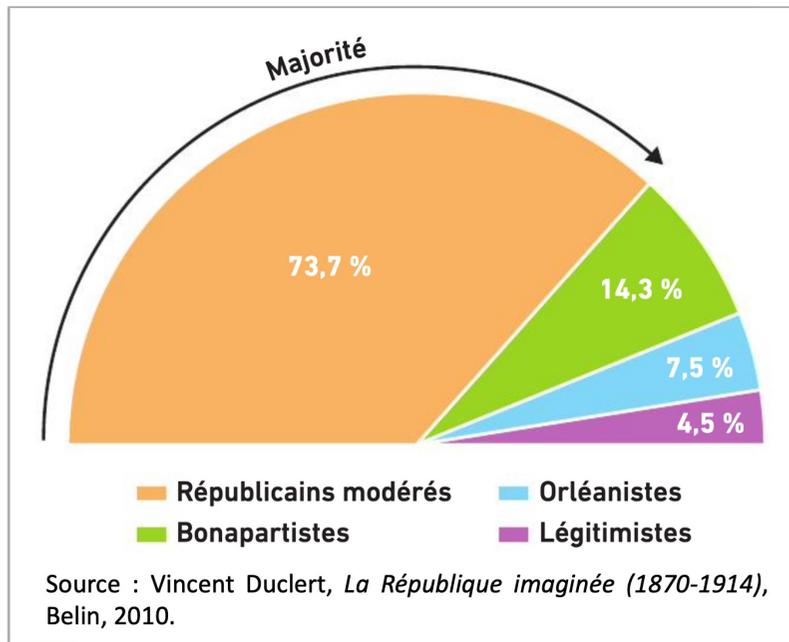
#### 2 Les institutions de la IIIe République

Une série de lois constitutionnelles, votées entre 1871 et 1875 grâce au rapprochement entre monarchistes modérés (surtout des orléanistes) et républicains, donne naissance au régime de la IIIe République.

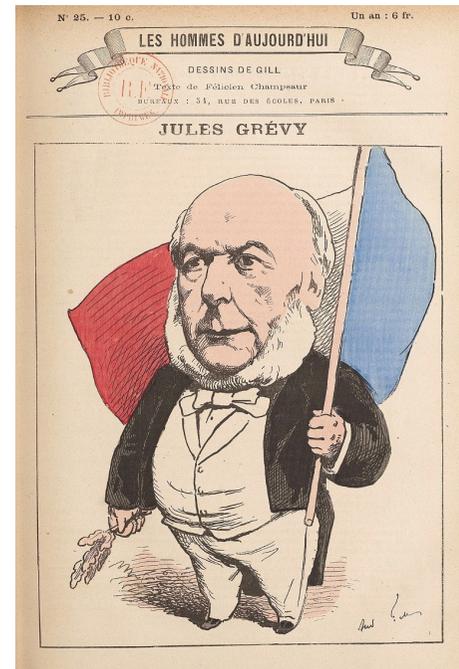
# H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

## I. Un projet républicain confronté à l'instabilité : 1870-1879

### C. Une percée des républicains à la fin des années 1870



**4** La Chambre des députés après les élections législatives des 20 février et 5 mars 1876



**4** La célébration de l'élection du président Jules Grévy en 1879



**3** Une place et une statue pour la République dans Paris

Monument sculpté avec piédestal en pierre (15 mètres) et statue en bronze (9,5 mètres) par les frères Morice en 1883, place du Château d'Eau (qui prend le nom de « place de la République » en 1879).

Les plaques en bronze (bas-reliefs) du piédestal représentent les événements majeurs à l'origine de la République.

- 20 juin 1789 : serment du Jeu de paume
- 14 juillet 1789 : prise de la Bastille
- 4 août 1789 : nuit du 4 août
- 14 juillet 1790 : fête de la Fédération
- 11 juillet 1792 : proclamation de la patrie en danger
- 20 septembre 1792 : bataille de Valmy
- 21 septembre 1792 : abolition de la royauté
- 29 juillet 1830 : Trois Glorieuses
- 4 mars 1848 : décret abolissant l'esclavage
- 4 septembre 1870 : proclamation de la République
- 14 juillet 1880 : première fête nationale

# H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

## II. Un projet républicain finalement mis en place : 1879-1892

### A. Un régime républicain stabilisé sur le plan politique



#### 4 Des débats à l'Assemblée

René Achille Rousseau Decelle, *Une séance à la Chambre des députés*, 1907, huile sur toile, 180x145 cm, palais Bourbon, Paris.

#### 1 Les libertés fondamentales



Des lois qui consolident la démocratie libérale en quelques dates

- 30 juin 1881 • **Liberté de réunions publiques**  
« Art. 1 – Les réunions publiques sont libres. Elles peuvent avoir lieu sans autorisation préalable. »
- 16 juin 1881 • **Loi établissant la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques**  
« Art. 1 – Il ne sera pas perçu de rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques. »
- 29 juillet 1881 • **Liberté de presse et d'affichage**  
« Art. 5 – Tout journal ou tout périodique peut être publié sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement. »
- 28 mars 1882 • **Loi instituant le caractère obligatoire et laïque de l'école primaire publique**  
« Art. 4 – L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes, âgés de six ans révolus, à treize ans révolus. »
- 21 mars 1884 • **Liberté syndicale**  
« Art. 2 – Les syndicats ou associations professionnelles [...] pourront se constituer librement sans l'autorisation du gouvernement. »
- 30 octobre 1886 • **« Loi Goblet » portant sur l'organisation de l'enseignement primaire et confiant à un personnel exclusivement laïque l'enseignement dans les écoles publiques**  
« Art. 17 – Dans les écoles publiques de tout ordre, l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïque. »
- 1<sup>er</sup> juillet 1901 • **Liberté d'association**  
« Art. 2 – Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable. »

## H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

### II. Un projet républicain finalement mis en place : 1879-1892

#### A. Un régime républicain stabilisé sur le plan politique



1 Le vote au cœur de la vie républicaine

Alfred-Henri Bramtot, *Le Suffrage universel*, 1888, huile sur toile, 34x52 cm, musée du Petit Palais, Paris.

#### 1 Contre le vote des femmes (1884)

*Cet extrait défend des arguments très répandus dans les milieux politiques de la III<sup>e</sup> République, toutes tendances confondues.*

« Destine à la maternité, faite pour la vie familiale, la dignité de sa situation sera d'autant plus grande qu'elle n'ira point la compromettre dans les luttes du forum et dans les hasards de la vie publique. Elle oublierait fatalement ses devoirs de mère et ses devoirs d'épouse, si elle abandonnait le foyer pour courir à la tribune. Elle n'y apporterait pas d'ailleurs la modération de langage et la netteté des conceptions, qui sont indispensables dans les usages parlementaires. D'autre part, elle introduirait dans la famille un élément de dissolution, qui lui ferait perdre la légitime influence qu'exerce sur le père de famille la femme respectable, qui est l'honneur de la maison [...]. On a donc parfaitement raison d'exclure de la vie politique les femmes et les personnes qui, par leur peu de maturité d'esprit, ne peuvent pas prendre une part intelligente à la conduite des affaires publiques. »

Émile Morlot, *De la capacité électorale*, thèse de droit, 1884.

# H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

## II. Un projet républicain finalement mis en place : 1879-1892

### B. Une culture républicaine diffusée parmi les Français

#### 5 Un témoin raconte

« Je viens d'assister aux funérailles de Victor Hugo, du haut d'une fenêtre donnant sur le boulevard Saint-Germain. C'était vraiment colossal [...]. Je suis ivre de tant de bruit, de foules, de couronnes portées, de costumes, de manifestations [...]. Ce qui m'a causé le plus d'impression, c'était, outre l'armée à pied et à cheval qui encadrait cet immense défilé, tant de couronnes aux mille fleurs jetées au pied d'un défunt. Un Himalaya ! Le corbillard où reposait Victor Hugo était celui des pauvres, triste et noir [...]. Le défilé, qui avait commencé à midi 40, s'est terminé à 6h20. Tout mon pays était là ! Tous les âges, toutes les corporations, toutes les associations étaient représentées. [...] À 8 heures du soir, j'ai été regarder de loin le Panthéon [...]. La croix du fronton a été enlevée. Derrière les colonnes, j'ai vu les tentures noires. Hugo mort a ouvert à lui seul les portes fermées du Panthéon. Mais il en a chassé Dieu ! »

Abbé Mugnier, *Journal (1879-1939)*.

#### 6 L'hommage du pouvoir républicain

« Les représentants du peuple français, les délégués de nos communes, les ambassadeurs et les missionnaires de l'univers civilisé s'inclinent pieusement devant celui qui fut un souverain de la pensée, un proscrit pour le droit vaincu et la république trahie [...], le défenseur en titre de l'humanité dans notre siècle [...]. Nous pleurons l'homme qui finit mais nous acclamons l'apôtre impérisable [...] dont le verbe nous conduira à la conquête définitive de la liberté, de l'égalité et de la fraternité dans le monde [...]. Jaloux de demeurer exilé pour rendre sa protestation plus forte, [il trouva] enfin dans la République triomphante le refuge et le couronnement de sa vie [...]. Victor Hugo ira grandissant dans la mémoire des hommes, il leur apparaîtra de plus en plus comme le précurseur du règne de la justice et de l'humanité. »

Allocution de Charles Floquet, président de la Chambre des députés, en présence de l'ensemble des autorités républicaines, 1<sup>er</sup> juin 1885.

#### Point de passage et d'ouverture 2 (pages 164-165) :

« 1885 : Les funérailles nationales de Victor Hugo »

Consigne : En analysant les documents, vous mettrez en évidence les hommages rendus à Victor Hugo, la façon dont la République tente d'associer les Français aux funérailles et dont elle se célèbre elle-même au cours de ces funérailles.

#### Point méthode : Analyser un texte

- on cite le texte entre guillemets et en donnant le numéro des lignes
- ensuite, on mobilise des connaissances du cours pour expliquer la ou les citations : dates, personnages, notions...
- enfin, on critique le document en mettant en évidence ses intérêts et ses limites pour connaissance de la période ou du phénomène

Citations	Explications
<b>1. Les hommages rendus à Victor Hugo</b>	
...	...
<b>2. La République tente d'associer les Français aux funérailles</b>	
...	...
<b>3. La République se célèbre elle-même lors de ces funérailles</b>	
...	...

## H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

### II. Un projet républicain finalement mis en place : 1879-1892

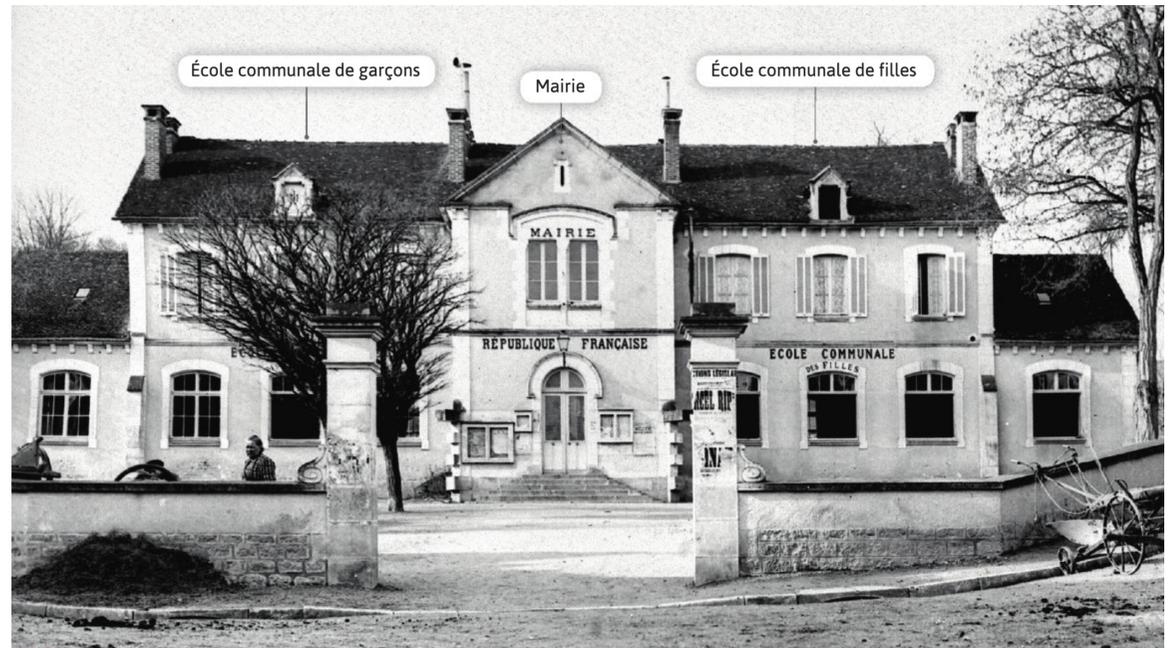
#### B. Une culture républicaine diffusée parmi les Français



**1 La célébration du 14 juillet**

Estampe anonyme, fin XIX<sup>e</sup> siècle (BNF, Paris).

La fête nationale du 14 juillet est instituée à partir de 1880. En 1883, les bataillons scolaires défilent sur la place de la République à Paris, devant la statue de la République inaugurée la veille.



**5 La mairie et l'école publique d'Arcy-sur-Cure**

Une fois les lois scolaires votées, le budget de l'Instruction publique augmente considérablement, de manière à pouvoir équiper toutes les communes d'une école primaire publique.

## H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

### II. Un projet républicain finalement mis en place : 1879-1892

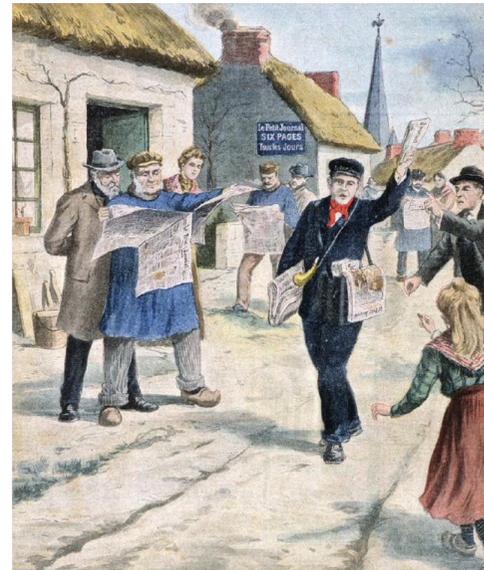
#### B. Une culture républicaine diffusée parmi les Français

##### 3 La loi Ferry de 1882

« **Article 2.** Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse en dehors des édifices scolaires.

**Article 3.** Sont abrogées les dispositions des articles 18 et 44 de la loi du 14 mars 1850, en ce qu'elles donnent aux ministres des cultes un droit d'inspection, de surveillance et de direction dans les écoles primaires publiques et privées.

**Article 4.** L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus ; elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie. »



##### 2 La liberté de la presse

a. La pénétration de la presse dans les campagnes  
Supplément illustré du *Petit Journal*, 19 janvier 1902.

Grâce à la loi de 1881, la presse, diffusée par abonnement ou à la criée par des camelots, gagne trois millions de lecteurs entre 1880 et 1914.



##### 4 Marianne, allégorie de la République

« Le nouveau buste officiel de la République », *Le Petit Journal*, 21 février 1891.

# H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

## II. Un projet républicain finalement mis en place : 1879-1892

### C. Des résistances qui sont surmontées par la République

#### 2 La République impie

Plusieurs fois député, Émile Keller (1828-1909) est l'un des chefs de file du parti catholique antirépublicain.

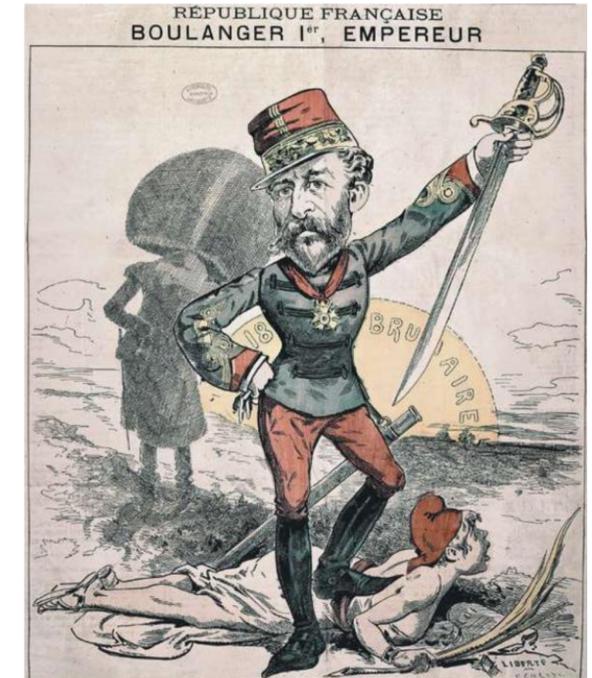
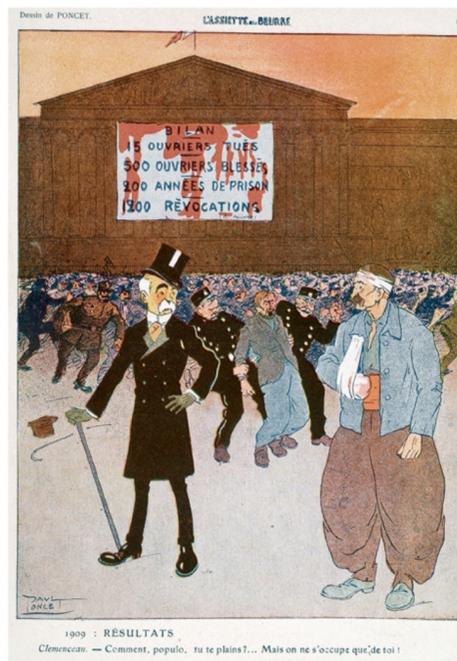
La République, c'est le régime impie et persécuteur que nous subissons dans les plus petits villages comme dans la plus grande ville ; c'est le concert des mauvais sujets qui se sont emparés du pouvoir, qui disposent de toutes les places et de toutes les faveurs, qui dénoncent, oppriment, maltraitent et chassent des fonctions publiques quiconque va à la messe [...]. Les hommes qui sont au pouvoir sont les ennemis systématiques et implacables de la religion catholique. [...] Ce qu'il faut, c'est [...] résister aux sectaires implacables qui ont pris l'engagement de déchristianiser la France.

Émile Keller, lettre au pape Léon XIII, 7 février 1891.



#### 2 Rompre avec le gouvernement ?

Entre 1906 et 1909, Clemenceau est président du Conseil, dans un gouvernement dominé par les radicaux. Caricature de Paul Poncet, *L'Assiette au beurre*, 5 juin 1909.



#### 3 Le boulangisme contre la République

Une du journal *Le Grelot*, 29 mai 1887.

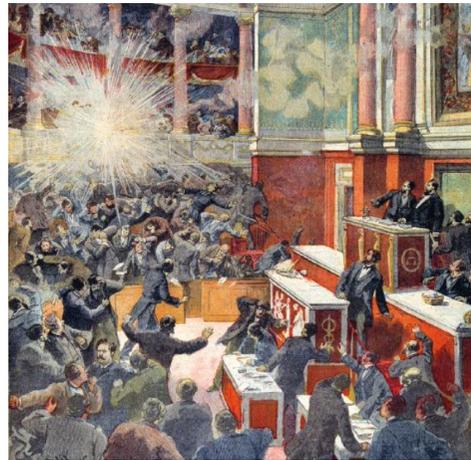
## H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

### III. Un projet républicain durablement consolidé : 1892-1914

#### A. La République confrontée à une série de graves crises



**1** Les députés mêlés au scandale de Panama « Le Veau d'or », Une du Petit journal, 31 décembre 1892. Le Veau d'or représente l'adoration de l'argent dans la Bible. Au fond à gauche, la Chambre des députés.



**6** Attentat anarchiste contre la Chambre des députés (9 décembre 1893)

Illustration de F. Lix pour *Le Petit Journal*, 23 décembre 1893.

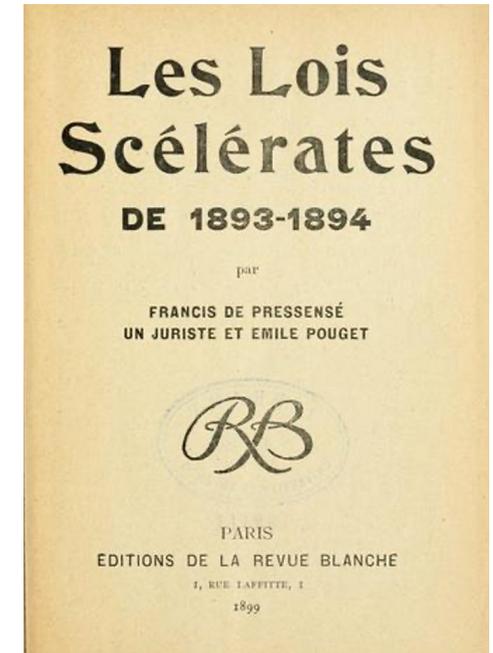
L'anarchiste Auguste Vaillant lance une bombe dans l'hémicycle pour protester contre l'exécution d'un anarchiste, la misère sociale et la corruption parlementaire révélée par le scandale du Panama. Il est arrêté et exécuté le 5 février 1894.



**2** L'assassinat du président Sadi Carnot

«Assassinat du président Carnot - Le crime», *Le Petit Journal*, dessin de presse, 2 juillet 1894.

Le 24 juin 1894, le président de la République Sadi Carnot, en visite à Lyon, est poignardé à mort par un jeune anarchiste italien, Caserio. Le chef de l'État est inhumé au Panthéon une semaine plus tard.



**3** La dénonciation des « Lois scélérates »

Francis de Pressensé, Léon Blum et Émile Pouget, *Les Lois scélérates de 1893-1894*, Paris, 1899.

# H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

## III. Un projet républicain durablement consolidé : 1892-1914

### A. La République confrontée à une série de graves crises



l'affaire Dreyfus

▲ L'affaire Dreyfus résumée par Arte Karambolage

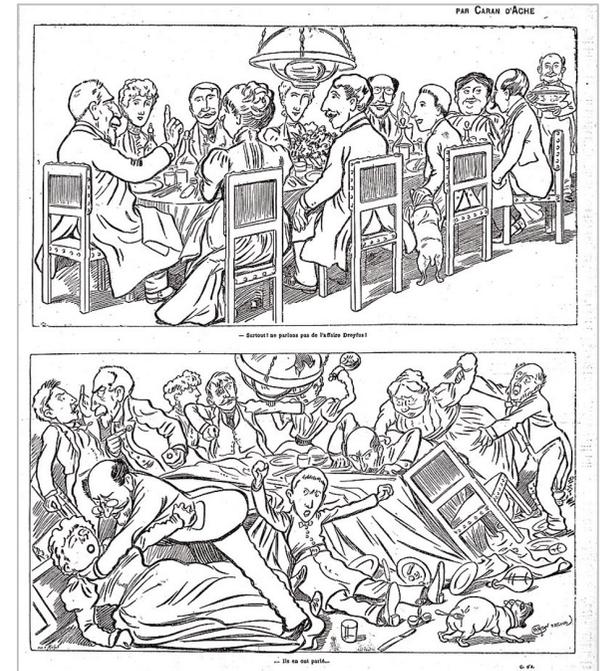


#### 1 Lettre ouverte d'Émile Zola au président de la République (1898)

J'accuse...!  
 J'accuse le général Mercier [ministre de la Guerre en 1894] de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.  
 J'accuse le général Billot [ministre de la Guerre en 1896] d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées [...] pour sauver l'état-major compromis [...].  
 J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la Guerre, l'arche sainte, inattaquable [...].  
 J'accuse les bureaux de la Guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans *L'Éclair* et dans *L'Écho de Paris*, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute.  
 J'accuse enfin le premier conseil de guerre [qui jugea Dreyfus] d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre [qui jugea Esterhazy] d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commentant à son tour le crime juridique d'acquiescer sciemment un coupable.  
 En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup [...] de la loi sur la presse du 29 juillet 1881 qui punit les délits de diffamation. [...] L'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice. Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !  
 Émile Zola. « J'accuse », *L'Aurore*, 13 janvier 1898.



#### 1 L'opinion publique française divisée par l'Affaire Dreyfus



# H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

## III. Un projet républicain durablement consolidé : 1892-1914

### A. La République confrontée à une série de graves crises

#### 2 Aristide Briand défend la nécessité d'une séparation

*L'Église catholique vit sous le régime du Concordat conclu entre le pape et Napoléon I<sup>er</sup> en 1801.*

« Que s'est-il passé dans ce pays depuis trente-quatre ans que la République vit en régime concordataire ? On peut dire que, pendant cette période [...] le budget de l'État s'est montré prodigue envers l'Église : les subventions des départements et des communes lui ont été données sans compter [...]. Comment s'est-elle [l'Église] comportée vis-à-vis de la République ? A-t-elle eu une attitude sympathique ou même gardé la neutralité ? La vérité, c'est que, pendant cette longue période de régime concordataire, dans toutes les circonstances graves et difficiles, aux heures critiques où son existence a été menacée,

la République a vu le clergé se dresser contre elle en ennemi. Au 16 mai [1877], sous le boulangisme, et plus récemment encore, vous savez quelle a été l'attitude du clergé [...]. Il n'est pas de liberté dont jouisse ce pays qui n'ait dû être conquise sur les résistances acharnées de l'Église. La voilà, la vérité [...] ! J'ai eu l'occasion de m'expliquer sur le Concordat [...] : nommer des évêques, faire des évêques loyalement concordataires, sincèrement républicains, quelle illusion [...] ! Le Concordat, en fait, n'existe plus. »

Aristide Briand, intervention à la Chambre des députés, le 6 avril 1905.



**Point de passage et d'ouverture 3 (pages 174-175) :**

« 1905 : La loi de séparation des Églises et de l'État »

**Consigne :** En analysant les documents, vous mettrez en évidence les arguments des républicains favorables à cette séparation puis les arguments des catholiques hostiles à cette séparation.

**Point méthode :** Mettre en relations deux documents

- on peut compléter un document par l'autre
- on peut aussi critiquer un document avec l'autre

#### 4 Hostilité d'un député catholique envers la séparation

*Albert de Mun est l'un des principaux opposants à la loi de séparation lors des débats à la Chambre des députés.*

« La loi de séparation, en rompant violemment les liens [entre] la France et l'Église catholique, a bouleversé toutes les conditions de notre vie religieuse ; sous l'inspiration d'hommes qui, à l'exemple de Bismarck<sup>1</sup>, haïssent l'Église, elle a prétendu l'enfermer dans un régime nouveau, fondé sur la spoliation, où la liberté du culte, la propriété des biens paroissiaux sont soumises à la surveillance administrative la plus étroite et la plus jalouse : ce régime [...] contraire à toutes les traditions, elle l'a décrété sans prendre l'avis du pape, sans consulter les évêques [...]. Eh bien ! Nous voulons qu'ils le com-

prennent : nous voulons que, renouant les relations de la nation avec le Saint-Siège, ils se mettent d'accord avec lui sur l'organisation de l'Église de France [...]. D'autres lois humaines, et forgées par de plus redoutables mains que celles même de M. Clemenceau<sup>2</sup> et de M. Briand, sont tombées en morceaux devant le refus des consciences. »

Albert de Mun, *Combats d'hier et d'aujourd'hui. Contre la Séparation. De la rupture à la condamnation*, 1906.

1. Le chancelier allemand Otto von Bismarck avait mené un *Kulturkampf* pour ôter à l'Église l'état-civil et l'enseignement dans les États catholiques du sud du Reich.
2. Le radical et très anticlérical Georges Clemenceau est alors président du Conseil.

Citations	Explications
<b>1. Les Républicains favorables à la séparation</b>	
...	...
...	...
<b>2. Les catholiques hostiles à la séparation</b>	
...	...
...	...

## H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

### III. Un projet républicain durablement consolidé : 1892-1914

#### B. La consolidation intérieure inachevée de République

##### 4 Installer la République au village

Dans l'esprit du paysan de France les deux fonctions sont indissolublement associées ; [...] Cette mairie, centre modeste d'une vie civique encore rudimentaire, a naturellement pour voisine cette école où commence l'éducation des citoyens de demain. Nulle ligne de discontinuité : l'homme fait, sacré souverain de la cité, franchit le même seuil que dix ou vingt ans plus tôt, lorsqu'il faisait son apprentissage intellectuel et moral.

M.T. Laurin, « La mairie-école et l'Instituteur-secrétaire de mairie », *Revue de l'Enseignement Primaire*, 1918.



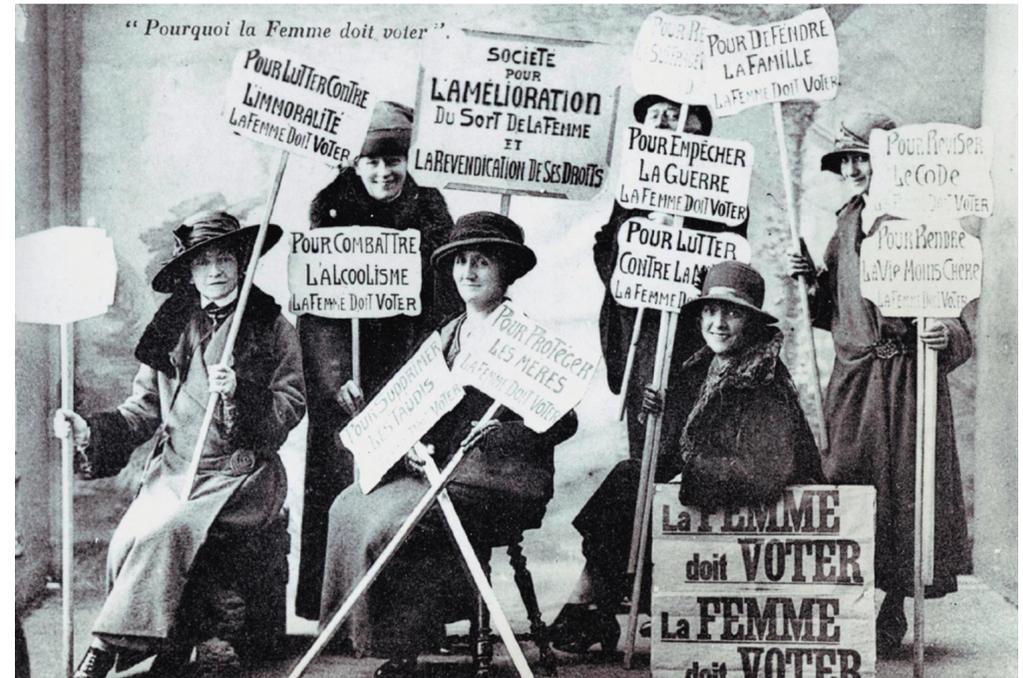
2 La liberté de la presse

##### 5 La création de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO)

*En 1905, les partis socialistes français se regroupent en un seul parti, la SFIO.*

« Le Parti socialiste est un parti de classe qui a pour but de socialiser les moyens de production et d'échange, c'est-à-dire de transformer la société capitaliste en société collectiviste ou communiste, et, pour moyen, l'organisation économique ou politique du prolétariat. Par son but, son idéal, par les moyens qu'il emploie, le Parti socialiste, tout en poursuivant la réalisation des réformes immédiates revendiquées par la classe ouvrière, n'est pas un parti de réformes, mais un parti de lutte des classes et de révolution. Le groupe socialiste au Parlement doit refuser au gouvernement tous les moyens qui assurent la domination de la bourgeoisie et son maintien au pouvoir, refuser en conséquence les crédits militaires, les crédits de conquête coloniale, les fonds secrets et l'ensemble du budget. »

Déclaration de la commission d'unification, 30 décembre 1904.



##### 4 Pourquoi la femme doit voter

Carte postale, vers 1910. Des féministes manifestent à Paris pour le droit des femmes.

## H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

### III. Un projet républicain durablement consolidé : 1892-1914

#### C. La consolidation extérieure fragile de République

##### 3 La colonisation selon Jules Ferry (28 juillet 1885)

« Sur le terrain économique, je me suis permis de placer devant vous, [...] les considérations qui justifient le besoin [...] de débouchés. [...] Pourquoi ? Parce qu'à côté, l'Allemagne se couvre de barrières, parce que au-delà de l'océan les États-Unis d'Amérique sont devenus protectionnistes à outrance. [...]

Messieurs, il y a un second point [...] que je dois également aborder [...] : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. [...] Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai. Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. [...] Je répète qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. [...]

Un troisième, plus délicat, [...] c'est le côté politique de la question. [...] Je dis que la politique coloniale de la France, [...] celle qui nous fait aller, sous l'Empire, à Saïgon, en Cochinchine, celle qui nous a conduits en Tunisie, celle qui nous a amenés à Madagascar, je dis que cette politique d'expansion coloniale s'est inspirée d'une vérité sur laquelle il faut appeler votre attention : à savoir qu'une marine comme la nôtre ne peut pas se passer, sur la surface des mers d'abris solides, de défenses, de centres de ravitaillement. [...] Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, [...] vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez le bien, c'est abdiquer [...]. »

Discours de Jules Ferry à la Chambre des députés, 28 juillet 1885



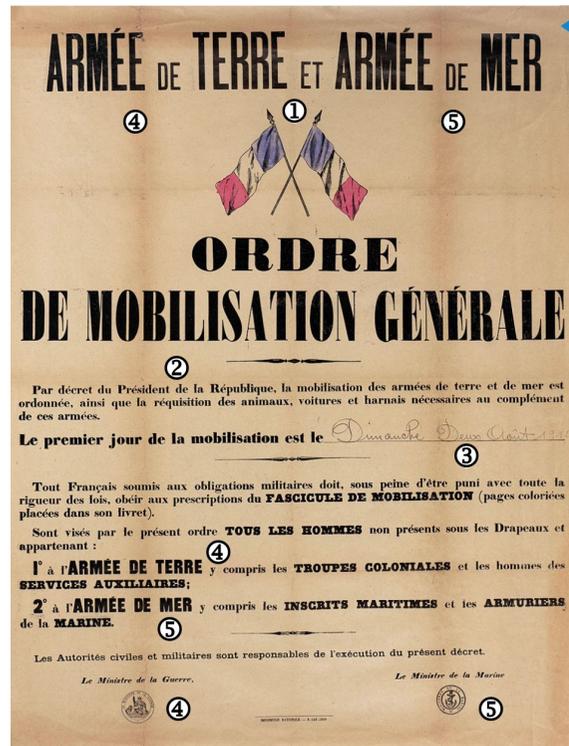
##### 2 L'Alsace suppliant la France : « Ne nous oubliez pas ! »

Image d'Épinal, imprimerie Pellerin, fin du XIX<sup>e</sup> siècle.  
En 1871, l'Empire allemand annexe les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

## H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

### III. Un projet républicain durablement consolidé : 1892-1914

#### C. La consolidation extérieure fragile de République



#### 3 L'ordre de mobilisation générale du 2 août 1914

Affiche « Ordre de mobilisation générale », 2 août 1914, Paris, Archives nationales.

① Les deux drapeaux tricolores entremêlés, symboles de l'unité de la République face à la menace extérieure allemande, mais aussi symboles des deux corps d'armée évoqués sur l'affiche.

② La décision est prise par un décret du président de la République, Raymond Poincaré, qui est en même temps le chef des armées.

③ L'affiche a été imprimée mais la date a été écrite à la main, ce qui prouve que l'impression de l'affiche a été anticipée.

④ L'ordre de mobilisation générale est exécuté le Ministre de la Guerre (Armée de Terre) et par ⑤ le Ministre de la Marine (Armée de Mer).

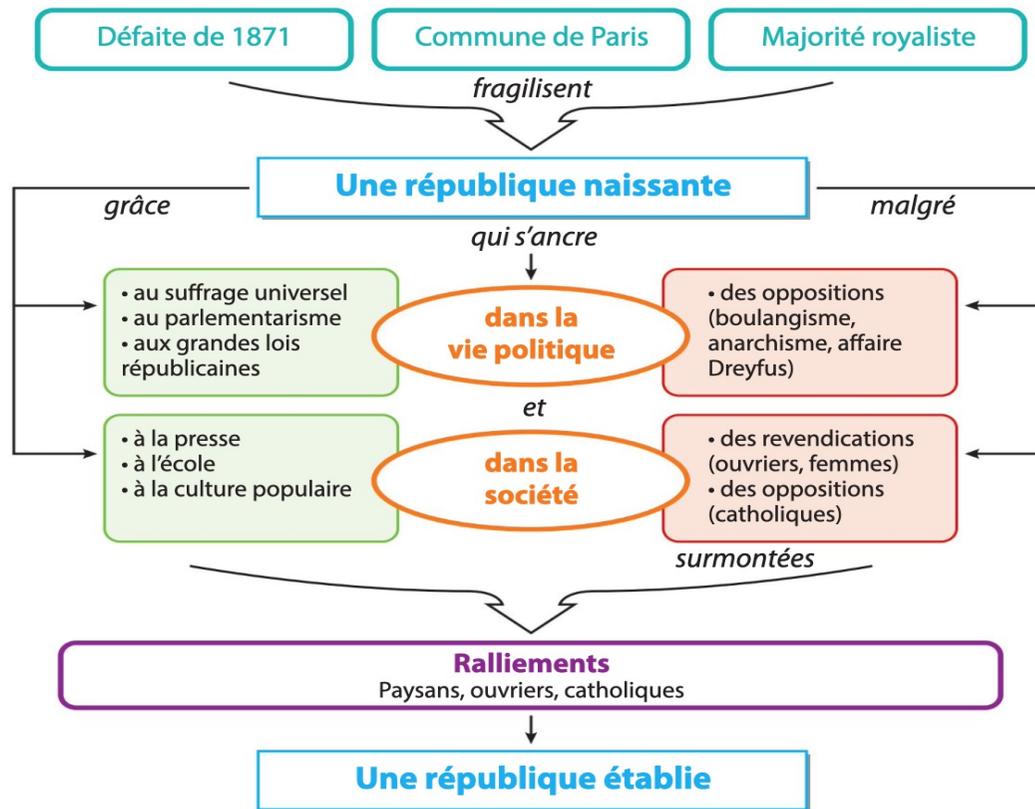


#### 5 Le départ des soldats pour le front au mois d'août 1914

Une colonne du 66<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Tours le 5 août 1914 au matin.

# H6 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1870-1914)

## Schéma bilan

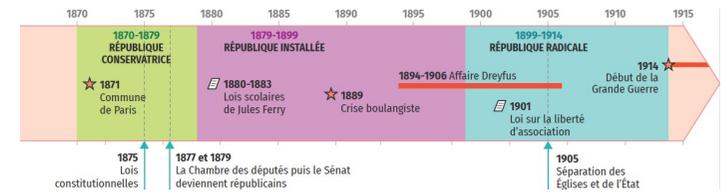


1870-1877

1880-1890

1914

## Dates



## Personnages



**Louise Michel**  
(1830-1905)

Institutrice à Paris depuis 1856, elle est l'une des figures de l'extrême gauche lors du siège de Paris en 1870. Pendant la Commune de Paris, elle combat sur les barricades lors de la « Semaine sanglante » (mai 1871). Après sa déportation en Nouvelle Calédonie (1873-1880), elle défend la cause anarchiste.



**Adolphe Thiers**  
(1797-1877)

Centriste et libéral, il s'oppose à la révolution et à la réaction. Ministre du roi Louis Philippe, il est le chef du Parti de l'Ordre sous la II<sup>ème</sup> République. Opposant à Napoléon III, il contribue à l'évolution libérale du régime. Président en 1871, il réprime la Commune mais pousse ses amis à se rallier à la République.



**Victor Hugo**  
(1802-1885)

Chef de file du romantisme en France, il est d'abord royaliste avant de se rallier à la République en 1848. Opposant à Napoléon III, il s'exile jusqu'à 1870 puis, à son retour, est élu député républicain de Paris. Il s'oppose à la Commune et à sa répression. À sa mort en 1885, il est honoré lors de funérailles nationales.



**Aristide Briand**  
(1862-1932)

Avocat de formation et homme politique, il est membre du parti républicain-socialiste. En 1905, il propose et défend la « loi de séparation des Églises et de l'État ». Il se fait remarquer et sa carrière ministérielle débute (11 fois chef du gouvernement et 23 fois ministre). Son combat pour la paix lui vaut le Prix Nobel en 1926.